

Compte rendu du conseil d'école du 2 mars 2018

Présents

Représentant la mairie : Mme Valérie Courcier

Représentant l'école : Mme Christel Cuinet, Mme Marie-Hélène Plagne-Cuny, Mme Marie-José Nicolet, Mme Carole Tempesta, Mme Christelle Gonin

Représentant l'Asparèle : Mme Laëtitia Gimenez, Mme Cindy Jeantet-Roncalli, Mme Aurore Mora-Corral, Mme Marie Rousselet, Mme Anaïs Zupanzic,

Rentrée 2018

Pour l'instant les effectifs prévisionnels sont :

34 élèves en GS 35 élèves en MS de 30 à 35 élèves en PS (?)

Ce qui donne un total de 105 élèves maximum. C'est une grande baisse, Mme Cuinet annonce avec regret qu'il est désormais certain qu'une classe fermera l'an prochain et que l'école perdra donc l'une de ses enseignantes. Il faudra toutefois attendre les inscriptions des élèves en petite section (qui auront lieu courant mai) pour commencer à réfléchir à la structure pédagogique à retenir.

Mme Cuinet informe la mairie que de nombreux parents ont encore des incertitudes quant aux horaires retenus pour l'année scolaire 2018-2019. Mme Cuinet nous informe à nouveau que **les rythmes ne changeront pas l'an prochain**.

Mme Courcier conseille aux parents de lire le Saône Actu à paraître pour bien comprendre comment cette décision a été prise suite aux divers votes et conseils extraordinaires.

Mme Courcier précise également que les subventions permettant la mise en place des TAP ne sont assurées que jusqu'en décembre 2018. Pour l'instant, l'état n'a pas communiqué sur le maintien ou non de ces subventions au delà de cette date.

Sécurité

Remplacement des ATSEM : depuis le début d'année, de nombreux remplacements ont dû être effectués au pied levé. Mme Cuinet insiste sur le fait que l'absence d'une seule ATSEM peut mettre en difficulté l'ensemble de l'école, et que le remplacement des ATSEM absentes est vraiment impératif, notamment l'après-midi lorsqu'une ATSEM doit surveiller la sieste. Mme Cuinet remercie la mairie pour les efforts faits pour trouver rapidement des solutions.

Mme Plagne ajoute que, depuis la mise en place du plan vigipirate, une ATSEM doit être présente à la grille et qu'une classe doit donc se passer de son ATSEM pendant l'accueil et le début des activités du matin.

Mme Courcier précise que Mr Martin, IEN de notre circonscription, a indiqué à la mairie que cet accueil à la grille pouvait être effectué par tout personnel de l'école, les maîtresses y compris. Les enseignantes émettent de très fortes réserves quant à cette suggestion, puisque les classes ne peuvent logiquement pas se passer de leur enseignante pendant les 20 premières minutes de la journée. Les enseignantes souhaiteraient donc vivement que la mairie puisse libérer un personnel du périscolaire pour effectuer cette mission.

Mme Cuinet ajoute aussi que des problèmes de propreté ont été constatés notamment dans la salle de motricité depuis que la mairie a changé les horaires des ATSEM, qui ne peuvent pas réaliser toutes leurs tâches en un temps si restreint.

Exercices de mise en sécurité

Deux exercices de PPMS (plan particulier de mise en sûreté) obligatoires ont déjà été effectués depuis la rentrée. Une mise en confinement pour risque technologique devrait avoir lieu prochainement.

Un exercice incendie a également été organisé, un second est prévu avant les vacances de printemps.

Le projet d'école 2018 – 2021

Mme Cuinet présente les axes retenus pour le nouveau projet d'école, en précisant bien qu'il est difficile

d'élaborer un projet d'école alors que celle ci va perdre l'une de ses enseignantes.

Elle annonce ensuite les objectifs retenus par l'école sur les 3 axes suivants :

Axe 1

- Etablir un parcours de réussite pour chaque élève et favoriser le sentiment d'appartenance scolaire dès la petite section.
- Favoriser le langage oral
- Assurer la meilleure entrée possible dans l'écrit en CP

Axe 2

- Création d'une progression sur les 3 sections
- Mise en place de passerelle avec l'école élémentaire

Axe 3

- Harmoniser les projets d'une classe à l'autre ainsi que les pratiques pour fédérer l'équipe.
- Poursuivre les échanges de service pour que chaque enseignante puisse mettre ses compétences au service de tous les enfants de l'école.

Projets pour cette année

Les enseignantes souhaiteraient organiser une représentation à l'espace du marais au mois de juin et attendent la réponse de la mairie pour pouvoir fixer une date.

Projet Artothèque (parcours d'éducation artistique et culturelle)

Un projet de musée mobile a été mis en place cette année. Quatre tableaux sont exposés dans la salle de motricité et resteront dans l'école pendant deux mois. Mme Cuinet explique que, pour cette première année, la formation des enseignantes a tardé à venir, ce qui est regrettable car elles auraient souhaité avoir davantage d'informations quant à l'interprétation de ces œuvres. Mme Courcier annonce que dès l'an prochain, les enseignantes pourront choisir les œuvres affichées dans l'école.

Investissement

Mme Cuinet souhaiterait l'achat d'un voire deux ordinateurs fixes pour la direction et les enseignantes. Les enseignantes des classes 2 et 3 souhaiteraient renouveler une partie de leur mobilier (tables et chaises). Etant donné qu'une classe fermera, les enseignantes feront un inventaire avant de faire remonter leurs besoins précis à la mairie.

Les enseignantes aimeraient également avoir des grilles d'exposition pour afficher les œuvres des élèves tout au long de l'année.

Asparèle

Ventes et actions menées depuis le début de l'année

La bourse aux jouets, la vente de fromages et la vente de sapins ont déjà eu lieu.

Le carnaval a été très apprécié, c'est une festivité qu'il serait intéressant de reconduire.

Ventes et actions à venir

Soirée du 12 mai : Pour décorer la salle, des silhouettes seront découpées, puis décorées par les enfants.

Une vente « surprise » sera organisée prochainement, ainsi que la vente d'un livre de recettes pour la fête des parents.

Questions diverses

Certains parents proposent à la mairie de diffuser une plaquette publicitaire de Saône pour encourager les familles à s'installer dans notre village, dans le but d'éviter les fermetures de classes.

Surveillance dans la cour : Certains parents souhaitent avoir des précisions concernant la surveillance des enfants dans la cour. Mme Cuinet rappelle que les récréations sont organisées en différé le matin : 2 classes sortent de 9h45 à 10h15 puis 3 classes sortent de 10h15 à 10h45. Les

enseignantes se placent à des endroits stratégiques pour pouvoir voir tous les enfants présents dans la cour, chaque enseignante surveille sa classe mais garde également un œil sur les autres enfants. Les enseignantes rappellent les règles de sécurité à respecter chaque jour (par temps de pluie, par temps de grand froid...)

Les enseignantes rappellent également que la récréation est un réel temps d'apprentissage des relations avec l'autre. Mme Tempesta précise que les enseignantes ont l'habitude de régler les disputes entre les enfants et qu'elles interviennent sur chaque conflit, mais que les parents sont encouragés à solliciter les maîtresses s'ils ont la moindre inquiétude ou interrogation.

Stationnement : Les parents tiennent à faire un rappel sur les règles à respecter quant au stationnement sur le parking, qui doit impérativement se faire en marche arrière, et demandent aux parents de bien vouloir **transmettre ces règles à toute personne susceptible de venir chercher leur enfant (grands-parents, assistantes maternelles...)**

Périscolaire du soir : Il était prévu que les enfants ne restent dans les locaux de la maternelle que jusqu'au 1er mars. Pour l'instant, il n'est pas prévu de changer ce fonctionnement qui semble convenir au personnel comme aux enfants.

La date du prochain conseil d'école est fixée au vendredi 8 juin à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

La directrice
Mme Christel Cuinet

La secrétaire de séance
Mme Cindy Jeantet-Roncalli